



Catégorie

A

INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2015



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

SOMMAIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	3
I. COMPOSITION DES JURYS	3
1) CONCOURS EXTERNE ET CONCOURS INTERNE	3
II. CORRECTEURS	4
1) CONCOURS EXTERNE	4
2) CONCOURS INTERNE	4
III. EXAMINATEURS	7
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY	7
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES	9
1) CONCOURS EXTERNE	9
2) CONCOURS INTERNE	9
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS	11
1) CONCOURS EXTERNE	11
2) CONCOURS INTERNE	11
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	14
1) CONCOURS EXTERNE	14
2) CONCOURS INTERNE	15
DONNÉES STATISTIQUES	16
VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	16
IX. CANDIDATS INSCRITS	16
X. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	16
XI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	17
XII. CANDIDATS PRÉSENTS	19
XIII. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	20
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE PAR LES CANDIDATS PRÉSENTS	20
2) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ	22
XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES	23
XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES	23
XVI. ÉPREUVES D'ADMISSION	25
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES	25
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE	25
3) MOYENNE GÉNÉRALE PAR CONCOURS	27
4) RÉSULTATS D'ADMISSION	27
XVII. LAURÉATS	27
1) CONDITIONS D'ACCÈS	27
2) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES	27
XVIII. PROFIL DES LAURÉATS	29

Le concours d'ingénieur en chef territorial session 2015 a été ouvert par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 17 avril 2015.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

Concours externe = 18 postes

Concours interne = 12 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 31 août au vendredi 25 septembre 2015 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 2 octobre 2015.

Le jury s'est réuni le jeudi 5 novembre 2015 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

L'épreuve écrite du concours externe s'est déroulée le mardi 15 décembre 2015 et les épreuves du concours interne du mardi 15 au mercredi 16 décembre, dans l'un des centres d'écrits au choix des candidats (Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion)

L'admissibilité a été prononcée par le jury le jeudi 25 février 2016.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

Concours interne : du 30 mars au 1^{er} avril 2016

Concours externe : du 11 au 14 avril 2016

La réunion d'admission s'est tenue le vendredi 15 avril 2016.

I. COMPOSITION DES JURYS

1) CONCOURS EXTERNE ET CONCOURS INTERNE

Président	Monsieur Bruno PARTAIX Secrétaire général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (75)
Suppléant	Monsieur Patrick JOUIN Maire de la Faute sur Mer (85)
Élus locaux	Monsieur Patrick JOUIN Maire de la Faute sur Mer (85)
	Monsieur Richard NGUYEN VAN NUOI Adjoint au maire - Ville de Revest Les Eaux (83)
	Madame Béatrice BULOUE Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg (67) Maire de Mundolsheim
Fonctionnaires territoriaux	Monsieur Philippe FONTAINE Ingénieur en chef territorial - SIAAP (75)
	Dominique (Mme) DUFAU Ingénieur en chef territorial - Conseil départemental du Tarn (81)
	Madame Céline CHANAS Conservatrice territoriale du patrimoine - Directrice du musée de Bretagne (35)
Personnalités qualifiées	Monsieur Bruno PARTAIX Secrétaire général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (75)
	Madame Nadège BAPTISTA Directrice générale des services - Châteauroux Métropole (36)
	Monsieur Michel POGGETTI Directeur général adjoint - Marseille Provence métropole (13)

II. CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE

Rédaction d'une note de synthèse

Madame Véronique MATHIAS

Ingénieur territorial - Conseil départemental de la Corrèze

Monsieur Jean-Pierre BIRABENT

Professeur agrégé (en retraite)

Madame Marie-Louise COQUILLAUD

Administrateur territorial - Communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire

Monsieur Philippe FONTAINE

Ingénieur territorial - Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

Monsieur Bernard LENSEL

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Lyon

Madame Béatrice BULOUE

Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg - Maire de Mundolsheim

2) CONCOURS INTERNE

Rédaction d'une note de synthèse

Madame Véronique VOLTO

Conseillère départementale de Haute-Garonne

Monsieur Michel GENNESSEUX

Ingénieur territorial - Conseil départemental de l'Aisne

Monsieur Alain GAYRARD

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération du Val d'Orge

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur territorial - Ville de Livry-Gargan

Madame Nadège BAPTISTA

Directrice générale des services - Châteauroux Métropole

Monsieur Christian CARRUESCO

Membre de l'enseignement supérieur (en retraite)

Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

Monsieur Michel ESQUERRE

Ingénieur territorial - Ville de Toulouse

Monsieur Vincent COGNEE

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Strasbourg

CENTRES TECHNIQUES

Monsieur Gilles FRIDERICH

Ingénieur territorial - Ville de Metz

Monsieur Francis ASSAILLY

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération Reims Métropole

LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Monsieur Guilhem BERTRAND

Ingénieur territorial - Région Rhône-Alpes

Monsieur Jean-François LENNOZ

Ingénieur territorial - Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes

VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS

Monsieur José-Raymond MARTINEZ

Ingénieur territorial - Métropole Montpellier

Monsieur Sylvain SEIGNEUR

Ingénieur territorial - Conseil départemental de l'Yonne

DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Monsieur Camel MAHDJOUB

Ingénieur territorial - Agglomération Côte Basque-Adour

Monsieur Christophe DARIES

Ingénieur territorial - Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Madame Christine BLANDEL

Ingénieur territorial - Ville de Marseille

Monsieur Stéphane GOUEZEC

Lieutenant-Colonel de Sapeurs-Pompiers - SDIS 58

DÉCHETS, ASSAINISSEMENT

Monsieur Guillaume RAISON

Ingénieur territorial - Ville de Nantes

Monsieur Mathieu WICQUART

Ingénieur territorial - Ville du Mans

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Madame Martine COURTOIS

Professeur agrégé (en retraite)

Monsieur Jean-Marie RUMPLER

Ingénieur territorial - Eurométropole de Strasbourg

URBANISME

Madame Sonia BLOND BUTLEN

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Monsieur Colin RODET

Administrateur territorial - Ville de Saint-Etienne

PAYSAGE, ESPACES VERTS

Monsieur Jérôme PIGE

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Bordeaux

Monsieur Laurent GUILLAUME

Ingénieur territorial - Ville de Montpellier

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Monsieur Nicolas LUBAR

Ingénieur territorial (en retraite)

Monsieur Régis CEGLARSKI

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Dunkerque

RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Monsieur Djelali HEDJERASSI

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Strasbourg

Monsieur Gilles PARISOT

Ingénieur territorial - Ville de Montbéliard

SIG, TOPOGRAPHIE

Monsieur Emmanuel PINA

Ingénieur territorial - Metz Métropole

Monsieur Thomas POUCHIN

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Nantes Métropole

Épreuve facultative de langue vivante étrangère

ALLEMAND

Madame Zohra Fatima CLECH

Professeur d'allemand dans l'enseignement secondaire privé à Fougères

Madame Christine DEMAISON

Maître de conférences en allemand - Université Pierre et Marie Curie - Paris VI

ANGLAIS

Madame Faouzia BENDERDOUCHE

Maître de conférences en anglais - Université Pierre et Marie Curie - Paris VI

Madame Isabelle DEPARDIEU

Professeur certifié en anglais - Université de Bourgogne

ITALIEN

Madame Norma ROMANELLI

Professeur d'italien - Ecole polytechnique et à HEC - Paris

Monsieur Paolo MODUGNO

Professeur de civilisation italienne - Institut d'études politiques - Paris

PORTUGAIS

Madame Michèle SUBERVOLLE

Professeur agrégé en portugais (en retraite)

Madame Aldeneide FONSECA

Enseignante en portugais

ARABE MODERNE

Monsieur Raed BADER

Chercheur à l'Institut français des relations internationales - Paris

Monsieur Yasser AHMED ABDALLAH

Intervenant à l'Institut d'études politiques - Aix en Provence

III. EXAMINATEURS

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Anglais	Madame Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur - Université de Nanterre La Défense
	Madame Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences - Université de Nanterre La Défense
Espagnol	Madame Patricia CHIROT Chargée d'enseignement - Université de Bourgogne
	Madame Stéphanie DECANTE Maître de conférences - Université de Nanterre La Défense

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

Je tiens tout d'abord à remercier le Président du CNFPT de m'avoir proposé de présider le Jury du concours d'ingénieur en Chef. Je remercie également toute l'équipe du service concours du CNFPT pour son appui indispensable sur les plans technique et logistique ; elle a beaucoup apporté à tout moment à l'ensemble des membres du Jury dans l'organisation du concours et dans le déroulement des épreuves.

En tant que Président du Jury, mon rôle a consisté essentiellement à animer et à réguler les échanges entre les candidats et les membres du Jury, en ayant soin de faire participer l'ensemble des membres et d'éviter que l'un d'eux n'accapare trop la parole ou qu'un candidat ne développe trop longuement ses réponses. La diversité des parcours des membres du jury a permis de balayer large, en particulier la partie consacrée aux questions ouvertes qui constituait la part la plus importante du temps consacré à l'entretien. La composition du jury autour des élus locaux, personnalités qualifiées et fonctionnaires territoriaux, a permis d'enrichir les approches dans l'interrogation des candidats. Leur diversité s'est révélée très complémentaire pour tester leurs connaissances.

La formation mise en place par le CNFPT a été très importante tant pour la cohésion des membres du Jury que pour la préparation technique de l'oral. A cet égard, l'élaboration collective d'une grille d'évaluation s'est révélée bénéfique puisqu'elle nous a permis de déterminer des critères d'évaluation. Par ailleurs, la mise en commun d'une liste indicative de questions a permis d'organiser une interrogation fluide, sans que nous ayons à connaître de « blancs » dans le temps imparti aux oraux. De même, a été établie une liste de mises en situation pour pouvoir évaluer les aptitudes managériales de chaque candidat et ses capacités à répondre à des problèmes techniques, à partir de situations tirées d'expériences professionnelles. Enfin, les membres du Jury ont sélectionné, parmi une liste de sujets que nous avons préalablement proposée, les sujets les plus représentatifs des questions d'actualité n'appelant de connaissances techniques pointues.

Fort de cette préparation, les appréciations du jury sur les prestations des candidats ont été très consensuelles, à défaut d'avoir été unanimes.

Sur un plan pratique, les moyens mis en œuvre par le CNFPT étaient adaptés aux exigences du concours. Il a été néanmoins regretté de ne pas pouvoir disposer d'un trombinoscope qui aurait grandement facilité la tâche du jury. L'argument juridique qui nous a été opposé me paraît contournable dès lors que celui-ci aurait été transmis le jour de l'ouverture de l'épreuve d'admission et repris à la fin des épreuves. Cette pratique est couramment utilisée dans d'autres concours administratifs. Par ailleurs dans la perspective de la réforme du concours, il apparaît souhaitable pour l'avenir de disposer d'éléments sur le parcours professionnel, notamment pour les candidats internes, afin de rendre les échanges plus riches et productifs. En effet, le Jury ne peut évaluer les expériences professionnelles des candidats et leurs acquis que sur la base de leur seul exposé.

Il est à noter que le nombre total d'inscrits au concours, soit 509 candidats dont 287 externes et 222 internes, est en baisse de près de 10 % entre 2014 et 2015. Cette baisse est plus marquée en ce qui concerne les externes. Deux raisons peuvent expliquer ce constat, d'une part, l'insuffisante publicité sur le concours auprès des candidats potentiels, en particulier externes et, d'autre part, la réforme attendue du concours concomitamment à celle du statut particulier du cadre d'emplois qui a pu entraîner un report d'inscriptions de la part de candidats potentiels. Par ailleurs, parmi les candidats externes, la part de ceux dispensés de diplôme, en raison de leur situation familiale de parents ayant la charge de trois enfants et plus, est très significative et en forte progression (53 % de l'ensemble des modes d'accès, contre 42 % en 2014). Une analyse, par genre et par âge, de cette évolution par le CNFPT paraît souhaitable.

Le nombre de postes ouverts au concours avait été fixé dans la limite de 18 en externe et de 12 postes en interne.

Concernant le résultat des épreuves écrites, le nombre de candidats admissibles a été arrêté à 32 pour le concours externe et 23 en interne, soit près du double du nombre de postes ouverts aux concours, ce qui représente la proportion habituellement admise et comparable à la session 2014 qui comportait le même nombre de postes ouverts. Les membres du Jury ayant corrigé les copies de la note de synthèse (hors spécialité) ont déploré le niveau globalement médiocre tant sur le fond que sur la forme, en dépit de quelques bonnes, voire très bonnes, copies. Sur le fond, les sujets ont été insuffisamment problématisés et les enjeux mal définis. La partie relative aux propositions est apparue faible. Sur la forme, il faut noter des faiblesses dans la structuration du plan et la rédaction en général.

Concernant l'épreuve d'entretien avec le jury pour l'admission, les quarante minutes réservées à cet oral était réparties en trois temps : une courte présentation du candidat en cinq minutes ; dix minutes d'exposé du sujet tiré au sort, pour lequel le candidat bénéficiait de vingt minutes de préparation ; vingt-cinq minutes de conversation avec le jury sur la base de questions ouvertes.

L'objectif de cet entretien était rappelé préalablement à chaque candidat, à savoir en particulier évaluer son aptitude à exercer des fonctions d'encadrement, résoudre des problèmes techniques et maîtriser son environnement professionnel. Tous les membres du Jury étaient appelés à interroger chaque candidat. Par souci d'objectivité et d'égalité de traitement des candidats, nous nous sommes efforcés d'évaluer uniquement ce que nous avons entendu, sans extrapoler sur le potentiel prétendu d'un candidat, qui n'aurait pu pleinement s'exprimer au cours de l'entretien.

La première partie concernant la présentation du candidat a été globalement bien maîtrisée, même si quelques candidats n'ont pas pu respecter le temps imparti de cinq minutes. Cet exposé doit être mis à profit par le candidat pour donner des informations utiles au jury sur les compétences acquises au fil des expériences professionnelles plutôt que de dérouler une liste chronologique d'emplois. Enfin, il doit se conclure par les motivations à passer le concours, qui ne peut se résumer à une simple reconnaissance professionnelle ou un déroulement de carrière au sens administratif du terme.

La deuxième partie concernant le sujet tiré au sort est apparue relativement hétérogène, en raison de la connaissance inégale des candidats par rapport aux sujets traités. Néanmoins, des constantes apparaissent. Tout d'abord, la difficulté à contextualiser et à mettre en perspective le sujet dans son environnement territorial. Le traitement du sujet, à l'image de ce que l'on peut constater pour l'écrit, laisse apparaître une difficulté à problématiser. Les candidats exposent d'une façon générale des plans descriptifs, dissociant les enjeux, les acteurs et les outils, là où le jury attend que soit dégagée une véritable problématique, exposée en deux parties cohérentes qui se font écho. Même lorsque la problématique est définie, peu de candidats tentent d'apporter des pistes de solutions ou a minima des propositions. A noter, le manque de prise en compte de l'élu dans les exposés, les questions étant souvent abordées exclusivement sous un angle technique.

La troisième partie concernant les questions ouvertes avec le Jury a permis d'évaluer les fondamentaux de la culture territoriale et les aptitudes des candidats, en particulier dans des fonctions d'encadrement. Dans un format de vingt-cinq minutes, entre quinze et vingt-cinq questions ont pu être posées, selon la propension de chacun à détailler ou non les réponses. Le jury a exploré les champs : du statut du fonctionnaire territorial ; de la responsabilité pénale ; des marchés publics ; des finances publiques ; de l'hygiène et de la sécurité au travail ; des ressources humaines ; des relations sociales ; des services publics et de leurs modes de gestion ; du management. Etait attendu un socle de connaissances de base, malheureusement souvent absent, ainsi qu'une profondeur dans l'analyse. Au total, l'épreuve de conversation a été globalement décevante. La culture territoriale des candidats a été jugée nettement insuffisante. En revanche, les mises en situation, notamment dans le domaine managérial ont été mieux traitées.

Les candidats des concours interne et externe ont des profils tellement proches que la distinction entre eux n'apparaît pas évidente. Les externes faisant figure pour la quasi-totalité des candidats de « faux internes » puisqu'ils disposaient déjà d'une expérience professionnelle dans la fonction publique, parfois significative. Le choix de l'un ou de l'autre concours semble davantage résulter d'une stratégie d'optimisation personnelle (le concours externe comporte moins d'épreuves écrites) que la résultante de conditions administratives de présentation aux concours. La réforme du concours intervenue en février 2016 devrait clarifier cette situation.

Concernant les candidats eux-mêmes, ceux issus du concours interne ont présenté un engagement plus fort, ainsi qu'un niveau de préparation plus proche des attentes du jury, que les candidats du concours externe. Par conséquent, les douze postes ouverts au concours interne ont été totalement pourvus, à l'inverse du concours externe où seuls neuf lauréats ont été distingués sur dix-huit postes ouverts.

Au total, il convient de retenir que la réussite au concours est conditionnée par une connaissance correcte des règles de base que tout ingénieur en chef se doit de maîtriser pour exercer les missions attachées à ce

grade, concernant notamment le statut du fonctionnaire ; les finances publiques et les marchés publics ; le management, indépendamment des connaissances strictement techniques. Je recommande donc vivement aux futurs candidats de bien maîtriser ces fondamentaux dans le cadre de leur préparation au concours, sans négliger les questions d'actualité liées aux politiques publiques. Il faut insister également sur la posture des candidats qui doivent faire montre d'une réelle capacité à embrasser un environnement territorial de plus en plus complexe, dans lequel ils devront s'imposer en tant que manager, ce qui suppose une réelle hauteur de vue, une vraie détermination et beaucoup d'humilité.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du jury pour leur rigueur et leur bienveillance vis-à-vis des candidats et pour l'ambiance conviviale qui a régné entre nous durant toute la période des épreuves.

Enfin et surtout, je félicite bien sincèrement les lauréats du concours d'ingénieur en chef pour leur réussite. Je leur souhaite de réaliser un parcours professionnel riche et passionnant au service des collectivités territoriales.

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

1) CONCOURS EXTERNE

Rédaction d'une note de synthèse assortie de propositions

Economie sociale et solidaire.

2) CONCOURS INTERNE

Rédaction d'une note de synthèse assortie de propositions

Volet environnement du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), sur le territoire d'ensemble résultant de la fusion de trois régions.

Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

Restructuration complète d'un ancien établissement de bains en musée consacré à la photographie.

CENTRES TECHNIQUES

Démarche de management de la sécurité au sein d'un Centre Technique Municipal.

LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Rationalisation de la maintenance d'un patrimoine d'une Direction des bâtiments.

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Adaptation de la politique routière d'un département.

DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS

Choix du mode de transport en commun en site propre, enjeux stratégiques et conséquences managériales.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Mise en place d'une mission « Gestion Intégrée des Risques Naturels et Technologiques ».

DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

Déchets et PLU(M) : orientations et définitions de la stratégie de développement dans le domaine des déchets.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Gestion des risques liés à l'amiante.

URBANISME

Enjeux liés au désengagement de l'Etat en matière d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) et mise en place d'un service commun d'instruction.

PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Scénarios de mutualisation dans la gestion des espaces verts d'un territoire.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

L'aménagement numérique dans les écoles.

RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Plan d'envergure en faveur du numérique pour moderniser l'image de la ville.

SIG-TOPOGRAPHIE

Les enjeux de la modélisation numérique des bâtiments pour les collectivités territoriales, à l'échelle de la communauté d'agglomération et de la ville-centre.

Épreuve écrite de langue vivante étrangère (facultative)

ALLEMAND

Die Brille für Millionen
(FOCUS-Magazin. Nr.1 2016)

ANGLAIS

Predictive policing substantially reduces crime in Los Angeles during months-long test
By Stuart Wolpert
(Adapted from *UCLA NEWSROOM*, October 07, 2015)

ITALIEN

Il successo inatteso d'Expo e la nuova Milano
Da evento controverso a mega-fiera pop, magnificando i principi del consumo consapevole
Di Massimo Russo (*LA STAMPA*, 31/12/2015)

PORTUGAIS

Um sonho ao nosso alcance
Por Rachel Biderman (*Por Gazeta de São João del-Rei* em 14/03/2015)

ARABE MODERNE

Les lumières s'éteignent pendant « Une heure pour la planète »
(Al Arabiya.net 19/03/2016)

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE

Rédaction d'une note de synthèse

Le sujet d'actualité était intéressant et faisait appel à une bonne culture générale, une connaissance du contexte législatif récent et des enjeux territoriaux, économiques et sociétaux.

Une bonne partie des candidats a assez bien maîtrisé l'exercice de synthèse sur le thème de l'économie sociale et solidaire, qu'ils ont traité avec soin. Cependant, la deuxième partie a en revanche été plus difficile à aborder : certains candidats ont eu une approche scolaire et n'ont pour la plupart pas démontré de capacités d'analyse et de recul.

Le niveau des copies est dans l'ensemble assez moyen.

2) CONCOURS INTERNE

Rédaction d'une note de synthèse

Le sujet était d'actualité et adapté à l'épreuve et au niveau du concours. Il touchait la question de la ré- forme territoriale. Le sujet est bien posé et très clair pour les candidats.

La partie synthèse semble maîtrisée, quant aux recommandations, elles restent très générales. La deuxième partie manque souvent de méthode (démarche projet) et de démarche logique. La plupart des candidats maîtrisent mal l'exercice de note de propositions.

Le niveau d'ensemble apparaît plutôt faible, en décalage complet avec le niveau attendu d'un haut fonctionnaire de catégorie A+.

Les bonnes copies sont rares.

Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

Le sujet proposé était très intéressant, en rapport avec l'actualité sur les problématiques des élus dans leurs projets politiques avec les directions générales. Les documents soumis à l'analyse critique du candidat fournissaient tous les éléments « clés » pour l'élaboration d'un rapport circonstanciel à la problématique posée.

Le sujet semble avoir été bien perçu par les candidats mais pour une grande partie la synthèse est restée incomplète.

Le niveau des candidats reste très moyen dans l'ensemble.

CENTRES TECHNIQUES

C'était un sujet classique pour une épreuve de concours d'ingénieur en chef. Une certaine liberté était laissée au candidat lui permettant de démontrer ses qualités managériales dans sa prise de hauteur.

Or, le sujet a été traité, en partie, sans angle méthodologique ni organisationnel. Les dimensions stratégiques et managériales font défaut et apparaît un manque évident de prise de hauteur. Les candidats sont souvent restés théoriques et n'ont pas assez transposé leurs écrits à des situations réelles.

L'ensemble est plutôt moyen.

LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

C'était un sujet intéressant et bien adapté à l'épreuve de ce concours.

Le sujet a été globalement bien compris par les candidats.

L'équilibre entre les questions I et II n'a pas été respecté. La question I a souvent été trop développée, en particulier sur le volet descriptif, au détriment des propositions innovantes à présenter en question II.

Le niveau est hétérogène, des bonnes copies mais aussi des copies trop « pauvres » au vu du niveau attendu.

Le niveau dans l'ensemble est plutôt moyen avec des écarts importants.

On reste tout de même un peu en attente de propositions qui correspondent pleinement au niveau d'analyse attendu pour des candidats de ce concours.

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

C'était un sujet d'actualité qui correspond à une mise en situation assez classique et pertinente d'un responsable technique dans une collectivité.

Dans l'ensemble, le sujet a été bien perçu et permettait de tirer le meilleur parti de chacun.

Le niveau des candidats est moyen avec une forte disparité entre les productions les plus faibles et les meilleures.

DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Le sujet était pertinent et « collait » bien à la réalité professionnelle. Les documents fournis permettaient à un candidat, doté d'une bonne capacité de synthèse, de répondre correctement aux questions.

Globalement, le sujet a bien été perçu. Toutefois, la majorité des candidats ne s'est pas assez focalisée sur les enjeux spécifiques du cas traité.

Les candidats apparaissent préparés à ce type d'épreuve. Mais, ils ont du mal à se positionner en tant qu'ingénieur en chef territorial, DGA de surcroît.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Le sujet proposé était bien équilibré entre un sujet technique qui faisait appel aux compétences de l'expert et une partie méthodologique qui devait mobiliser les compétences du manager au service du domaine traité.

Les candidats sont restés sur la gestion du risque. Ils ont eu du mal à appréhender le développement et l'aménagement du territoire.

Pour la question 2, ils n'ont pas du tout intégré la démarche globale attendue, tout particulièrement dans la mobilisation des services, à travers tous les axes stratégiques.

Les difficultés en méthodologie « Projet » sont importantes. La vision stratégique de nos établissements apparaît défailante.

On constate un niveau de connaissance sur les risques trop théorique voire « superficiel ». Les bouleversements apparus avec l'intercommunalité nécessitent de traiter les problématiques de communes hétérogènes au niveau de grands territoires. Or, ces éléments ont du mal à être intégrés par les candidats dans leurs propositions.

Dans l'ensemble, le niveau paraît plutôt faible.

DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

Le sujet est un réel sujet pour un ingénieur en chef qui sort les candidats de leur zone de confort et les oblige à prendre de la hauteur afin de le traiter en pluri-disciplinarité.

La première partie, centrée sur la spécialité Déchets, a été appréhendée relativement correctement par les candidats. La deuxième question qui nécessitait de prendre du recul pour traiter le sujet de manière transversale a été quasi-systématiquement un échec.

De plus, la gestion du temps semble toujours être un problème pour traiter le point 2 et conclure correctement.

Peu de candidats ont su cerner la complexité du sujet et réussir à avoir une analyse critique du diagnostic qui leur avait été proposé dans le cadre de la question 1.

Globalement, on relève un niveau relativement faible ou très faible sur ce sujet. Le plus étonnant est la non capacité à traduire la position d'un ingénieur en chef (son rôle, ses missions principales).

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le sujet était très bien conçu. Le contexte était très bien posé. Les documents joints étaient très intéressants et variés. Le sujet était au final très équilibré et cohérent.

Les candidats ont pu apporter une analyse du sujet démontrant plus ou moins la maîtrise qu'ils en avaient.

Le niveau est variable et non représentatif en raison du faible nombre de copie.

URBANISME

Le sujet nécessitait plusieurs lectures : technique, organisationnelle et stratégique.

Il correspondait à la fois à l'actualité juridique (loi ALUR et ses déclinaisons) et à une évolution importante du paysage territorial (renforcement des EPCI).

Le sujet, dans l'ensemble, a été bien perçu par les candidats. La plupart d'entre eux ont démontré, non seulement des efforts dans la construction d'un plan et une réflexion globale mais aussi une appropriation des problématiques et un réel intérêt à traiter la question soulevée.

Le niveau d'ensemble des candidats est plutôt bon. Il faut même souligner quelques très bonnes copies, qui ont su embrasser le sujet de manière exhaustive, en adoptant la posture attendue d'un futur cadre stratégique territorial.

PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Le sujet proposé était un sujet d'actualité. Le contexte proposé ainsi que les documents permettaient aux candidats de mettre en perspective les enjeux et les objectifs, administratifs et politiques mais également ceux en lien avec la spécialité « Paysages, Espaces verts ».

Globalement, les candidats ont bien perçu le sujet. Il n'y a quasiment pas de hors sujet. La plupart des candidats ont bien pris en compte les différents enjeux, même si parfois les liens entre l'administratif, l'organisationnel et les aspects techniques font défaut.

Compte-tenu de la complexité du sujet, le niveau d'ensemble est plutôt bon. Certaines copies se dégagent bien, puisque les points essentiels ont été identifiés, analysés avec un bon esprit de synthèse. Mais, certaines copies sont trop « scolaires ». Elles déroulent une méthode, malheureusement, hors du contexte proposé.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

C'était un bon sujet d'actualité, sans difficultés particulières, très complet dans les questionnements. Les éléments de mise en situation (le contexte de la collectivité) étaient précis et accessibles.

Globalement, les candidats n'ont pas bien perçu le sujet. La perception du contexte (pré-requis existants, stratégie définie...) n'a que très rarement été prise en compte. Les copies ont bien souvent traitées le sujet de manière générique.

La plupart des candidats ne savent pas poser une problématique.

Dans les copies, on a retrouvé beaucoup de généralités, de propos très basiques qui ne sont pas du niveau d'Ingénieur en chef.

Globalement, le niveau était très médiocre.

RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le sujet était d'actualité pour les collectivités territoriales. C'était un sujet à la fois technique et stratégique qui permettait de vérifier si le candidat était capable de prendre de la hauteur tout en prenant en compte les aspects techniques. Il permettait au candidat d'analyser et de structurer la partie technique mais aussi d'aborder des questions juridiques, réglementaires et fonctionnelles.

Le sujet n'a pas été bien perçu sur toutes ces facettes. Les copies ne reflètent pas le « niveau attendu » d'un ingénieur en chef sur sa capacité à prendre de la hauteur.

SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES-TOPOGRAPHIE

Le sujet était intéressant et d'actualité. Les aspects techniques, réglementaires et organisationnels étaient assez complexes, d'où l'intérêt du sujet.

Globalement, les candidats ont pris la hauteur nécessaire pour identifier les enjeux.

Cependant, l'analyse a manqué d'expertise et de propositions opérationnelles dans certaines copies.

Le niveau des candidats est moyen dans l'ensemble.

Épreuve facultative écrite de langue

ALLEMAND

Pas d'observations particulières.

ANGLAIS

Le sujet proposé correspondait bien au niveau attendu pour ce concours d'ingénieur en chef territorial. Le document de départ a globalement été compris par les candidats. Les erreurs apparaissent dans la traduction en français.

Le niveau est assez moyen.

ARABE MODERNE

Pas d'observations particulières.

ITALIEN

Pas d'observations particulières.

PORTUGAIS

Pas d'observations particulières.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

Conversation avec le jury

- Quels outils numériques pour quels usages au service des citoyens ?
- Comment prévenir les risques pour les agents ?
- Comment améliorer la valorisation des déchets ?
- Le management de projet.
- La concertation et l'intérêt général.
- La parité homme / femme dans les collectivités locales.
- Quels sont les leviers de la motivation dans une collectivité locale ?
- Changement climatique : quels impacts pour les politiques publiques des territoires ?
- Comment mesurer la performance d'un service public ?
- Les partenariats public-privé : avantages et inconvénients.
- Le droit au logement, où en est-on ?
- La tarification des services publics locaux.
- Réduire les dépenses de fonctionnement des services : quelles pistes ?
- À quoi sert la mutualisation : quelles sont les conditions de réussite de la mise en œuvre ?
- Faut-il densifier les villes ?
- Que pensez-vous des relations entre Etat et collectivités ? Comment les améliorer ?
- Le marketing territorial.
- Régie ou externalisation : quels paramètres de choix ?
- Comment organiser les services techniques : par territoires ou par compétences ?

Anglais

- EU green transport target “may have increased greenhouse gas emissions”
(Arthur Neslen in Brussels, *The Guardian*, Monday 14 March 2016)
- Could a new plastic-eating bacteria help combat this pollution scourge ?
(Karl Mathiesen, *The Guardian*, Thursday 10 March 2016)
- Toxic “e-waste” dumped in poor nations, says United Nations
(John Vidal, *The Observer*, Saturday 14 December 2013)
- Do not try this at home : hacking your brain with electronics
(Jemima Kiss, *The Guardian*, Saturday 12 March 2016)
- Watch : video message from Mark Ruffalo to David Cameron.
(Adam Vaughan, *The Guardian*, Monday 8 February 2016).
- Your next car will be hacked. Will autonomous vehicles be worth it ?
(Jemima Kiss, *The Guardian*, Sunday 13 March 2016)
- 13 million along US coast could see homes swamped by 2100, study finds
(Oliver Milman, *The Guardian*, Monday 14 March 2016)

- Niger delta communities to sue Shell in London for oil spill compensation (John Vidal, *The Guardian*, Wednesday 7 January 2015)
- Why I won't be going back to Noah's Ark creationist zoo (Alice Roberts, *The Observer*, Sunday 8 December 2013)

Espagnol

- ROBERTO PÉREZ / ZARAGOZA, *El País*, 5 de noviembre de 2013

2) CONCOURS INTERNE

Conversation avec le jury

- De la loi Marcellin à la loi NOTRe : comment réduire le nombre de collectivités ?
- Quelles sont les conditions de réussite pour un écoquartier ?
- Qu'attend-t-on d'un ingénieur en chef ?
- Le statut de la fonction publique est-il trop protecteur ?
- Comment améliorer la qualité de vie au travail ?
- La coopération décentralisée est-elle pertinente ?
- Qu'en est-il de la clause de compétence générale ?
- Les outils du contrôle de gestion et d'évaluation dans une collectivité territoriale.
- Comment faire émerger des projets dans un contexte de réduction des moyens financiers et humains ?
- Les enjeux de la métropolisation.
- Le choc de simplification administrative, une réalité ?
- Les obligations en matière d'hygiène et sécurité des collectivités territoriales.
- La prise en compte du handicap.
- La ville durable.
- Le principe de précaution.
- Quel est l'impact sur les collectivités territoriales de la loi sur la transition énergétique ?
- Comment relever le défi de l'achat responsable dans une collectivité territoriale ?
- Manager en période de disette budgétaire : quelles marges de manœuvre ?
- Comment favoriser le dialogue social ?

DONNÉES STATISTIQUES

VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 18 postes
Concours interne 12 postes
soit un total de 30 postes

IX. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	124	90	214
LYON	74	55	129
STRASBOURG	15	16	31
BORDEAUX	27	32	59
RENNES	30	16	46
MARTINIQUE	11	6	17
REUNION	6	7	13
TOTAL	287	222	509

X. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée avant les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Certains candidats du concours externe, qui avaient jusqu'au premier jour des épreuves écrites pour produire une décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes ont pris part aux épreuves sans ce document. Leur candidature a donc été rejetée après les épreuves écrites.

	Candidats inscrits	Candidats admis à concourir	Candidats non admis à concourir
Concours externe	287	188	99
Concours interne	222	210	12
TOTAL	509	398	111

• Conditions requises pour concourir

CONCOURS EXTERNE

	Candidats admis à concourir	% de répartition
Diplôme requis	58	31%
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	31	16%
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	99	53%
TOTAL	188	100%

	Candidats admis à concourir
Ancienneté : 7 ans au 1 ^{er} janvier 2015	210

• **Motifs de non admission à concourir au concours externe :**

- Absence du diplôme requis ou de décision favorable de la commission : 47
- Candidature annulée par le candidat : 42
- Dossier envoyé hors délais : 3
- Pièces manquantes : 7

• **Motifs de non admission à concourir au concours interne :**

- Ancienneté insuffisante : 6
- Pièces manquantes : 3
- Fonctions : 1
- Hors délais : 2

XI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

ÂGE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
- de 25 ans	4	0	4
25 - 29 ans	9	0	9
30 - 34 ans	40	22	62
35 - 39 ans	41	65	106
40 - 44 ans	39	60	99
45 - 49 ans	26	37	63
50 - 54 ans	20	19	39
55 - 59 ans	9	6	15
+ de 60 ans	0	1	1
TOTAL	188	210	398

SEXE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
Femmes	67	94	161
Hommes	121	116	237
TOTAL	188	210	398

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	11	18	29
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	10	26	36
Auvergne-Rhône-Alpes	28	23	51
Bourgogne-Franche Comté	7	3	10
Bretagne	6	3	9
Centre-Val de Loire	3	4	7
Corse	2	4	6
Guadeloupe	4	3	7
Guyane	3	1	4
Ile-de-France	35	40	75
Languedoc Roussillon-Midi-Pyrénées	22	15	37
Martinique	2	1	3
Nord Pas de Calais-Picardie	16	21	37
Normandie	6	8	14
PACA	22	28	50
Pays de la Loire	10	5	15
Réunion	1	7	8
TOTAL	188	210	398

PRÉPARATION SUIVIE

	Concours externe	Concours interne
CNFPT	20	62
Autres	42	24
Pas de préparation	126	124
TOTAL	188	210

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	7	1	8
BEP/CAP/Brevet	3	0	3
BAC	4	0	4
BAC+2	10	6	16
BAC + 3	4	6	10
BAC + 4	6	5	11
Au-delà de BAC+4	154	192	346
TOTAL	188	210	398

XII. CANDIDATS PRÉSENTS

	Externe	Interne	TOTAL
Paris	54	59	113
Lyon	42	46	88
Strasbourg	7	11	18
Bordeaux	14	22	36
Rennes	12	11	23
Martinique	2	5	7
Reunion	0	7	7
TOTAL	131	161	292

Trois candidats du concours externe, qui avaient jusqu'au premier jour des épreuves écrites pour produire une décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes ont pris part aux épreuves sans ce document. Leur candidature ayant été rejetée à l'issue des épreuves, ils ne sont pas comptabilisés dans ce tableau de répartition des présents par centre.

ÉPREUVES ÉCRITES : CHOIX DES OPTIONS

Répartition des candidats présents au concours interne, selon le choix de l'option à l'écrit (2^e épreuve)

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	4
Construction et bâtiment	22
Déchets – Assainissement	18
Déplacements et transports	12
Hygiène – Laboratoire - Qualité de l'eau	0
Logistique et maintenance	8
Paysages et espaces verts	12
Réseaux et télécommunications	1
Sécurité du travail	4
Sécurité et prévention des risques	4
Systemes d'information et de communication	21
Systemes d'information géographiques - Topographie	4
Urbanisme	24
Voirie et réseaux divers	27
TOTAL	161

XIII. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE PAR LES CANDIDATS PRÉSENTS

Concours externe : rédaction d'une note (coef. 5)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9.51	12.99	12,96
Note maximum	16	16	16
Note minimum	2	11.5	10,75
Notes > 10	64	32	12

Concours interne : rédaction d'une note (coef. 5)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8.95	12.54	13,31
Note maximum	16	15	16
Note minimum	0	10.5	10
Note > 10	66	23	10

Concours interne : analyse d'un document (coef. 4)

OPTION : CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11.68	13.88	14.59
Note maximum	16.25	16.25	16.25
Note minimum	7.75	12	12
Note > 10	16	8	3

OPTION : CENTRES TECHNIQUES

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10.31	13.25	-
Note maximum	13.25	13.25	-
Note minimum	6.5	13.25	-
Note > 10	3	1	-

OPTION : LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10.88	15.5	15.5
Note maximum	15.5	15.5	15.5
Note minimum	6	15.5	15.5
Note > 10	4	1	1

OPTION : VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10.54	13.05	13.44
Note maximum	14	14	14
Note minimum	4.5	11.5	13
Note > 10	16	5	4

OPTION : DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10.42	12.5	-
Note maximum	14	13	-
Note minimum	7	12	-
Note > 10	6	2	-

OPTION : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	7.88	-	-
Note maximum	10	-	-
Note minimum	5.25	-	-
Note > 10	1	-	-

OPTION : HYGIÈNE – LABORATOIRES – QUALITÉ DE L'EAU

Pas de candidat inscrit dans cette option.

OPTION : DÉCHETS – ASSAINISSEMENT

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	6.26	-	-
Note maximum	9.75	-	-
Note minimum	2.25	-	-
Note > 10	0	-	-

OPTION : SÉCURITÉ DU TRAVAIL

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10.08	-	-
Note maximum	13.75	-	-
Note minimum	8.00	-	-
Note > 10	1	-	-

OPTION : URBANISME

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9.90	15.75	16
Note maximum	16	16	16
Note minimum	5	15.25	16
Note > 10	11	3	2

OPTION : PAYSAGES – ESPACES VERTS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9.50	14	14
Note maximum	15	14	14
Note minimum	1.5	14	14
Note > 10	8	1	1

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8.37	12.25	12.5
Note maximum	14	12.5	12.5
Note minimum	5.5	12	12.5
Note > 10	4	2	1

OPTION : RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	7.50	-	-
Note maximum	7.50	-	-
Note minimum	7.50	-	-
Note > 10	0	-	-

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES – TOPOGRAPHIE

	Présents	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10.94	-	-
Note maximum	13.75	-	-
Note minimum	8.5	-	-
Note > 10	2	-	-

2) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

- 57,50 points pour le **concours externe**, soit une moyenne de 11,50 sur 20
=> 32 candidats admissibles
- 108,25 points pour le **concours interne**, soit une moyenne de 12,03 sur 20
=> 23 candidats admissibles.

XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	13	9	22
LYON	13	10	23
STRASBOURG	1	1	2
BORDEAUX	2	2	4
RENNES	3	1	4
LA RÉUNION	0	0	0
MARTINIQUE	0	0	0
TOTAL	32	23	55

XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

CONDITIONS D'ACCÈS (CONCOURS EXTERNE)

	Candidats admissibles	% de répartition
Diplôme requis	9	28 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	6	19 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	17	53 %
TOTAL	32	100 %

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	0	0	0
25 - 29 ans	0	0	0
30 - 34 ans	5	2	7
35 - 39 ans	7	9	16
40 - 44 ans	13	8	21
45 - 49 ans	5	1	6
50 - 54 ans	2	1	3
55 - 59 ans	0	2	2
TOTAL	32	23	55

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
FEMMES	14	15	29
HOMMES	18	8	26
TOTAL	32	23	55

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine	0	2	2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	1	1	2
Auvergne-Rhône-Alpes	6	4	10
Bourgogne-Franche Comté	1	1	2
Centre-Val de Loire	1	0	1
Corse	1	0	1
Ile-de-France	9	7	16
Languedoc Roussillon-Midi-Pyrénées	6	5	11
Nord Pas de Calais-Picardie	1	1	2
Normandie	1	0	1
PACA	2	1	3
Pays de la Loire	3	1	4
TOTAL	32	23	55

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	14	14	28
Pas de préparation	18	9	27
TOTAL	32	23	55

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	11	14	25
Autres	3	0	3
TOTAL	14	14	28

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	1	0	1
BEP/CAP/Brevet	1	0	1
Bac	1	0	1
Bac+2/3	0	1	1
Bac+4	0	0	0
Au-delà de Bac +4	29	22	51
TOTAL	32	23	55

XVI. ÉPREUVES D'ADMISSION

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES

CONCOURS EXTERNE

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Anglais	19
Espagnol	2
TOTAL	21

CONCOURS INTERNE

ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	13
Arabe moderne	1
Italien	1
Portugais	1
TOTAL	17

2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE

CONCOURS EXTERNE

CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8.84	12.66
Note maximum	14.5	14.5
Note minimum	2.5	10.5
Notes supérieures à 10	11	9

ÉPREUVE FACULTATIVE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12.38	13.25
Note maximum	17	17
Note minimum	8	11
Note supérieure à 10	15	5

ÉPREUVE FACULTATIVE ESPAGNOL (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13	-
Note maximum	13	-
Note minimum	13	-
Notes supérieures à 10	1	-

CONCOURS INTERNE

CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9.78	12.29
Note maximum	16	10
Note minimum	4	16
Note supérieure à 10	13	12

ÉPREUVE FACULTATIVE ARABE MODERNE (COEF. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	16.25	-
Note maximum	16.25	-
Note minimum	16.25	-
Note supérieure à 10	1	-

ÉPREUVE FACULTATIVE ALLEMAND (COEF. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10	10
Note maximum	10	10
Note minimum	10	10
Note supérieure à 10	1	1

ÉPREUVE FACULTATIVE ANGLAIS (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10	9.57
Note maximum	14.5	12.5
Note minimum	6	6
Note supérieure à 10	6	5

ÉPREUVE FACULTATIVE ITALIEN (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13.25	-
Note maximum	13.25	-
Note minimum	13.25	-
Note supérieure à 10	1	-

ÉPREUVE FACULTATIVE PORTUGAIS (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	15	15
Note maximum	15	15
Note minimum	15	15
Note supérieure à 10	1	1

3) MOYENNE GÉNÉRALE PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
Externe	10.98	13.04
Interne	11.95	12.98

4) RÉSULTATS D'ADMISSION

122,75 points soit une moyenne de 12,28 / 20 pour le concours externe
Soit 9 candidats admis

168,75 points soit une moyenne de 12,05 / 20 pour le concours interne
Soit 12 candidats admis

XVII. LAURÉATS

1) CONDITIONS D'ACCÈS

	Nombre de lauréats	% de répartition
Diplôme requis	1	11 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	1	11 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	7	78 %
TOTAL	9	100 %

2) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES

CONCOURS EXTERNE

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Anglais	5
TOTAL	5

CONCOURS INTERNE

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	0
Construction et bâtiment	3
Déchets – Assainissement	0
Déplacements et transports	0
Hygiène – Laboratoire - Qualité de l'eau	0
Logistique et maintenance	1
Paysages et espaces verts	1
Réseaux et télécommunications	0
Sécurité du travail	0
Sécurité et prévention des risques	0
Systèmes d'information et de communication	1
Systèmes d'information géographiques - Topographie	0
Urbanisme	2
Voirie et réseaux divers	4
TOTAL	12

ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	7
Portugais	1
TOTAL	9

XVIII. PROFIL DES LAURÉATS

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	0	0	0
25 – 29 ans	0	0	0
30 – 34 ans	0	1	1
35 – 39 ans	3	4	7
40 – 44 ans	4	6	10
45 – 49 ans	1	1	2
50 – 54 ans	1	0	1
55 – 59 ans	0	0	0
TOTAL	9	12	21

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
FEMMES	5	6	11
HOMMES	4	6	10
TOTAL	9	12	21

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	0	1	1
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	0	1	1
Auvergne - Rhône-Alpes	2	1	3
Corse	1	0	1
Ile-de-France	2	5	7
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	1	3	4
Normandie	1	0	1
PACA	1	1	2
Pays de la Loire	1	0	1
TOTAL	9	12	21

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	4	7	11
Pas de prépa	5	5	10
TOTAL	9	12	21

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	3	7	10
Non renseigné	1	0	1
TOTAL	4	7	11

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac	1	0	1
Au-delà de Bac + 4	8	12	20
TOTAL	9	12	21